

Charenton

n° 252

Décembre 2020 - Janvier 2021

Magazine

Info & Actu | Sport | Portrait | Culture | Agenda |



Bérénice NOVIVOR (7 ans)

DECRYPTAGE
**LES PERMANENCES
CAUE ET MVE** page 12

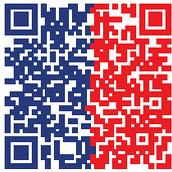
GRAND ANGLE
AIDONS NOS COMMERCES
page 17

RENCONTRES
**PENDANT LA CRISE, ILS SONT
AUX CÔTÉS DE LA VILLE** page 28



GOVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité



Télécharger l'application

DISPONIBLE SUR
Google Play

Télécharger dans
l'App Store

#Tous
AntiCovid



Téléchargez TousAntiCovid

Soyez alerté et alertez les personnes
en cas d'exposition à la Covid-19



J'active l'application
notamment dans les
lieux où la distanciation
sociale est difficile à
mettre en œuvre



Je suis alerté si j'ai eu un
contact à risque et j'alerte
les personnes qui ont été à
proximité ces derniers jours
si je suis diagnostiqué
comme un cas de COVID-19



Je m'informe sur
l'épidémie, je trouve
des conseils personnalisés
et la carte des laboratoires
de dépistage proches de
chez moi

www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tousanticovid



Depuis le 4 décembre, un air de fête s'est installé dans les rues de Charenton

Sommaire

4 Retour en images

sur les événements
des dernières semaines

8 Ici et là

Les décorations et les illuminations dans
tous les quartiers de la ville

12 Décryptage : les permanences CAUE et MVE



14 En direct

17 GRAND ANGLE

Aidons nos commerces



22 Citoyens de demain



28 Rencontres

Pendant la crise, ils sont aux côtés de la
Ville



30 Rendez-vous

34 Tribunes d'expression libre



Charenton Magazine 48, rue de Paris - 94220 Charenton • **Directeur de la publication** Hervé Gicquel • **Rédactrice en chef** Céline Lormier (01 46 76 47 93) • **Journaliste** Marion Fuzon • **Photos** Jean-François Deroubaix, Marion Fuzon, Jean-Pierre Le Nai, Ruben Sineya, Freepik • **Conception Graphique** Annabelle Brietzke • **Mise en page** JM Hillereau, M.Fuzon, C.Lormier • **Impression** Groupe Morault - tirage 18 000 exemplaires **Distribution** Abdellatif Aïchi • Magazine imprimé sur papiers issus de forêts gérées durablement.





Chers enfants,

Cette année encore vous avez été nombreux à participer au concours "Ecris ta lettre au Père Noël".

Elles sont tellement belles, si originales et faites avec tant d'amour que, comme à chaque fois, avec mon jury de lutins, nous aurons beaucoup de mal à choisir celles et ceux qui feront partie des 10 premiers de chaque catégorie.

Ce que j'aime le plus, avec ce concours, c'est venir à la rencontre de chacun de vous, un peu avant Noël.

Cette année, vous le savez, un dangereux virus nous empêche d'être trop nombreux au même endroit et au même moment et en particulier pour les personnes âgées comme moi.

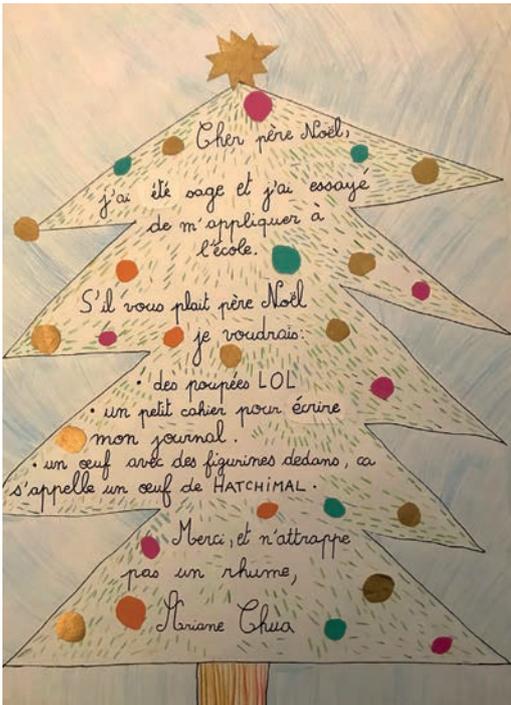
Pour être certain d'être en pleine forme la nuit du 24 au 25 décembre, je préfère être sérieux et rester, jusqu'à cette date, à l'abri avec mon masque, dans mon atelier à préparer les commandes des enfants du monde entier.

Je ne pourrai donc pas venir vous voir à Charenton pour vous remettre vos prix mais je penserai très fort à chacun de vous et à tous les cadeaux que vous m'avez commandés.

Je ferai de mon mieux pour tout fabriquer d'ici le grand jour mais avec la Covid, nous avons pris un peu de retard et il ne faudra pas m'en vouloir si tout n'est pas sous le sapin le matin de Noël.

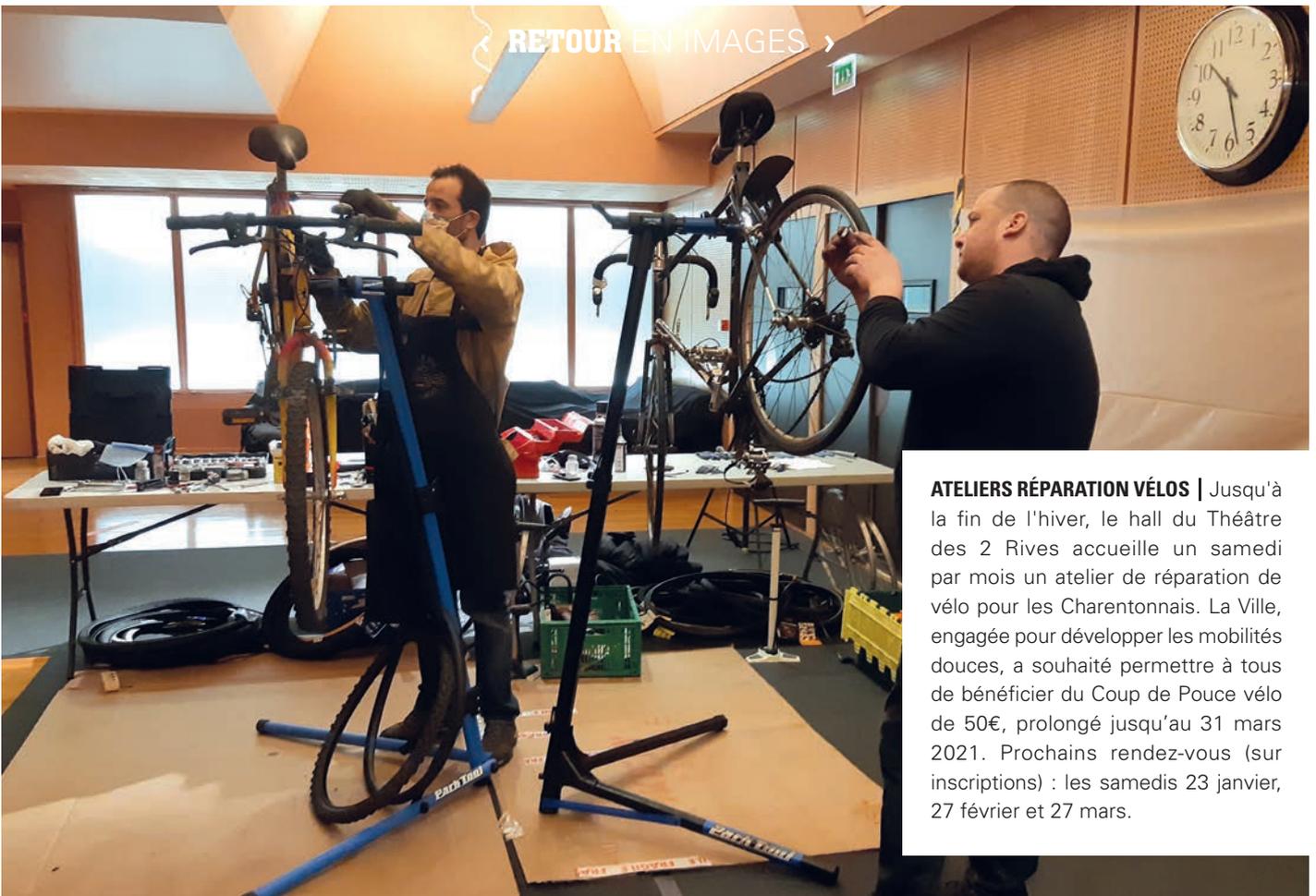
En attendant, soyez tous bien sages...

Le Père Noël



CHER PAPA NOEL
JE M'APPELLE
BAPTISTE, J'AI
5 ANS. JE N'AI
PAS TOUJOURS
ÉTÉ TRÈS SAGE
MAIS JE SUIS
QUAND MÊME SAGE
MERCI
GROS BISOUS
BAPTISTE





ATELIERS RÉPARATION VÉLOS | Jusqu'à la fin de l'hiver, le hall du Théâtre des 2 Rives accueille un samedi par mois un atelier de réparation de vélo pour les Charentonnais. La Ville, engagée pour développer les mobilités douces, a souhaité permettre à tous de bénéficier du Coup de Pouce vélo de 50€, prolongé jusqu'au 31 mars 2021. Prochains rendez-vous (sur inscriptions) : les samedis 23 janvier, 27 février et 27 mars.

CERCLE D'ESCRIME HENRI IV | Depuis quelques mois, le bureau du cercle d'escrime Henri IV a été renouvelé, avec Nicolas Mevel (Président), Michaël Cechetti (trésorier), Denis Chanay (Secrétaire) et Bénédicte Quay (secrétaire adjointe). Nicolas Mevel (photo) explique "La situation n'est pas simple, mais le club reste actif, nous faisons des entraînements en visio chaque semaine, en espérant reprendre dès que ce sera possible. Le niveau est excellent, nous sommes l'un des meilleurs clubs de France, grâce au travail et à l'implication de nos maîtres d'armes. Notre discipline est un sport de combat, de compétition qui exige sérieux et assiduité". Et d'ajouter qu'au sein du cercle évoluent des adhérents de haut niveau, comme par exemple Toscane Tori, Championne d'Europe cadet en 2020, formée au club et désormais intégrée à l'INSEP.



102^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE L'ARMISTICE | Pour cause d'épidémie de Covid-19 et de confinement, le 11 novembre dernier fut empreint d'une émotion particulière devant le monument aux morts. Il n'y a pas eu de cérémonie, simplement un dépôt de gerbes sans anciens combattants, sans public, en comité restreint et dans le respect des gestes barrière en présence du Maire, accompagné de Pascal Turano, 1^{er} Maire-Adjoint, Jean-Marc Boccara, Maire-Adjoint chargé des Anciens combattants et du devoir de mémoire, du Général Dubourdieu, représentant les anciens combattants, de Michel Herbillon, le Député et d'Igor Semo, le Maire de Saint-Maurice. Ensemble, ils ont déposé une gerbe de fleurs en hommage aux anciens combattants, aux nombreux morts et victimes de la 1^{ère} guerre mondiale et à la mémoire des Morts pour la France.

 Retrouvez toutes les photos sur www.charenton.fr

< **RETOUR EN IMAGES** >



MÉDIATHÈQUE DES QUAIS | Quelques jours avant le confinement, la médiathèque des Quais a réuni un petit groupe de lecteurs charentonnais pour son "Petit Mix spécial auteurs charentonnais". Ce rendez-vous culturel a permis aux usagers d'échanger de façon privilégiée avec Isabelle Mons, Claude Mesmin et Caroline Pessin, les auteurs présents.



PLUS BELLE LA VIE | Jean-Baptiste Seckler, de la maison des artistes, a plusieurs cordes à son arc. S'il est habituellement connu pour ses sculptures de Rodin, Johnny Hallyday, Mike Tyson ou Charlie Chaplin, cet artiste charentonnais est aussi comédien. Depuis le mois d'octobre, il incarne le rôle d'un gardien de prison dans la série française "Plus belle la vie".

ATELIERS D'ART DE CHARENTON | Depuis le mois d'octobre, Daniel Guénard est le nouveau président de l'association des Ateliers d'Art de Charenton. Si les activités sont, à ce jour, suspendues, il espère la reprise le plus rapidement possible car, comme il l'explique : *"Nos adhérents sont heureux de pratiquer ensemble, de créer, de se confronter au regard de l'autre. Les ateliers se déroulent dans une ambiance chaleureuse et conviviale, chacun apprend de l'autre dans la bonne humeur."* L'association propose de nombreux cours (aquarelle, huile, pastel, dessin, poterie etc...) et organise aussi des stages. www.lesateliersartcharenton.fr



Dans ma ville ...

Jusqu'au 18 janvier, la ville a revêtu ses parures de décorations et de lumières.

La ville a choisi de renforcer le budget alloué aux illuminations pour donner à cette fin d'année, pas comme les autres, le caractère festif que chacun attendait avec impatience.

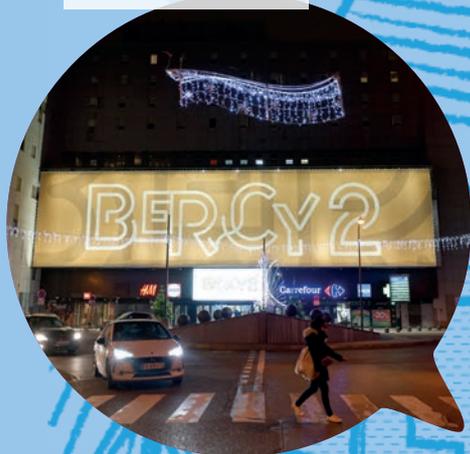
Placette Valmy



Place des Marseillais



Place de l'Europe



Allée des Tilleuls



Rue du Port aux Lions

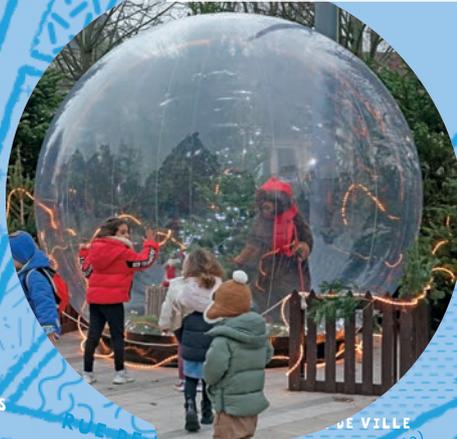


BOIS DE VINCENNES

Angle Paris / Anatole France



Parvis et hall de l'Hôtel de Ville



Place Aristide Briand



Pont de Charenton



École Pasteur



Rond - Point Victor Hugo

SOLIDARITÉ

Les Charentonnais au rendez-vous pour la banque alimentaire



Les Charentonnais sont venus nombreux à la banque alimentaire organisée le mois dernier devant le Monoprix et le Franprix de la rue du Général Leclerc. Les bénévoles du Lions club, du Petit plus ainsi que des jeunes scouts (SUF) ont collecté deux jours durant des denrées alimentaires non périssables au profit de l'épicerie solidaire charentonnaise.

Au total, la collecte a atteint 4 851 Kg de marchandises, soit 31 % de plus qu'en 2019 ! Un grand merci aux bénévoles ayant participé à cette grande opération de solidarité.

BÉNÉVOLAT

La passerelle de Pierre : accueillir et intégrer



Il y a 3 ans, une famille Syrienne arrivait à Charenton. A l'époque, un collectif de bénévoles s'était constitué au sein de la paroisse Saint-Pierre pour

accompagner et aider les membres de ce foyer dans leur installation à Charenton. Aujourd'hui, cette famille s'est parfaitement intégrée dans la vie locale, chacun des parents a pu trouver une stabilité professionnelle et les enfants suivent avec succès leur parcours scolaire. Les bénévoles de la passerelle de Pierre sont heureux de les voir trouver leur autonomie et de constater qu'ils ont su reprendre le parcours de leur vie et tisser des liens d'amitié autour d'eux. Fort de cette expérience, la passerelle de Pierre s'apprête à accueillir une nouvelle famille de réfugiés. Elle a pour partenaire l'association *Solidarités nouvelles pour le logement*, qui donne un cadre administratif clair, jusqu'à l'accès à un logement pérenne pour cette famille en devenant son bailleur. Le collectif, constitué d'une dizaine de Charentonnais, accompagnera cette famille dans son quotidien, dans ses démarches pour l'aider à trouver de nouveaux repères. Si vous souhaitez faire un don (pour financer une partie du loyer) ou mettre à profit un peu de votre temps, de vos connaissances ou de votre savoir-faire pour aider cette famille de réfugiés, contactez la passerelle de Pierre, qui est ouverte à toutes les bonnes volontés : passerelledepierre@gmail.com

ENSEMBLE, PRENONS LE CANCER DE VITESSE

L'Institut Curie, plus que jamais engagé dans la lutte contre le cancer



Les Charentonnais ont cette bonne habitude de participer aux événements solidaires de fin d'année organisés par la ville de Charenton. Cette année, dans le contexte si particulier de la crise sanitaire, les lotos et repas solidaires n'auront pas lieu. En revanche, il est possible, comme habituellement, de faire un don auprès de l'Institut Curie pour lutter contre le cancer : www.curie.fr

CRISE SANITAIRE

Des initiatives individuelles remarquables

Les derniers mois ont vu naître quelques initiatives individuelles remarquables. Certains se sont mobilisés pour prendre des nouvelles de leurs voisins, d'autres ont proposé de faire quelques courses, de s'organiser pour promener les chiens des personnes malades ou de rallier des dispositifs existants. Récemment, une administrée a ainsi généreusement proposé de mettre à disposition une machine à laver à une famille dans le besoin. Cette proposition a très vite trouvé preneur. Une autre a offert plusieurs boîtes de lait maternisé. Les personnes qui souhaiteraient donner un peu de leur temps ou faire des dons* peuvent contacter le Centre Communal d'Action Sociale pour être répertoriées et mises en relation avec des personnes isolées à cette adresse : ccas@charenton.fr en précisant nom et adresse.

* Possibilité de défiscalisation



UN COMBAT CONTRE LA MALADIE

Téléthon

Cette année, l'épidémie de Covid-19 et le confinement ont bouleversé l'organisation du Téléthon et les animations habituelles n'ont pu se tenir. À titre d'exemple, saluons la vente, à l'initiative de Xavier Nissan, chercheur Charentonnais, de 500 pinces-masques anti-buée au profit de l'association. Pour continuer à faire avancer la recherche et poursuivre les programmes, le soutien de tous est indispensable. Faites un don sur www.telethon.fr

AFM TÉLÉTHON

INNOVER POUR GUÉRIR



ASSOCIATION ENGAGEMENTS FRANCIENS

25 000 masques offerts à la ville

Mickael Szerman, Conseiller municipal et Président de l'association "Engagements franciliens", a fait un don de 25 000 masques à la ville de Charenton. Cette association charentonnaise a pour vocation de créer de l'Engagement en Île-de-France et dans la Communauté nationale chez les nouvelles générations par l'Éducation Informelle et l'Immersion des élèves en Associations.



PERMANENCES GRATUITES ALEC-MVE ET CAUE :
DES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ARCHITECTURE ET DE L'URBANISME

Des conseils de professionnels à votre service

Afin d'aider les particuliers comme les syndicats et les professionnels dans leurs projets architecturaux et de rénovation énergétique, la Ville propose, en partenariat avec le territoire ParisEstMarne&Bois, des permanences mensuelles grâce auxquelles il est possible de rencontrer gratuitement des experts de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Est parisien (ALEC-MVE) et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE).



ALEC-MVE



Qu'est-ce que l'ALEC-MVE ?

Fondée en 1999 par des collectivités locales de l'Est parisien, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Est parisien (ALEC-MVE) est un outil d'aide à la décision, un lieu d'échange et de conseil.

Elle a diverses missions dont celles d'informer, sensibiliser et conseiller le grand public (particuliers, particuliers-copropriétés, publics modestes, petites entreprises) sur la maîtrise de l'énergie. L'ALEC-MVE fait partie du réseau national FAIRE* et est mandatée par l'ADEME pour délivrer des conseils gratuits, neutres, indépendants et adaptés à chaque cas de figure et ainsi guider les ménages vers les travaux de rénovation énergétique ou sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables.

Pourquoi consulter l'ALEC-MVE ?

- Décrypter vos factures d'énergie et vous aider à diminuer vos consommations pour faire des économies.
- Faire expertiser un projet de rénovation thermique de votre logement (travaux réalisables dans votre logement, différents matériaux et techniques à employer, lecture et comparaison de devis).
- Comprendre comment bénéficier d'aides financières comme le dispositif MaPrimeRénov', étendu à tous les propriétaires et copropriétés depuis le 1^{er} octobre 2020 dans le cadre du plan France Relance.

Un accompagnement personnalisé est proposé aux copropriétaires charentonnais. Il s'articule autour de "la préparation et l'état des lieux", "la phase audit énergétique" et "la phase travaux".



Vous pouvez consulter les dates de permanences dans l'agenda du *Charenton magazine*, sur le site www.charenton.fr et prendre rendez-vous auprès du service urbanisme au 01.46.76.47.65.

* FAIRE (faciliter, accompagner, informer sur la rénovation énergétique) est un service public d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat

CAUE



Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, association à but non lucratif, est un organisme de mission de service public ayant pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale.

Le CAUE s'adresse à tous ceux qui recherchent une information, une aide dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement (particuliers, professionnels, acteurs de l'aménagement du cadre de vie...).

Son équipe pluridisciplinaire est composée d'architectes, de paysagistes, d'urbanistes, de spécialistes de la maîtrise de l'énergie, etc.

Pourquoi consulter le CAUE ?

- Etre accompagné dans votre projet d'amélioration, de transformation ou de construction de votre habitat, quelle que soit sa nature : conception d'une construction, rénovation, ravalement, amélioration de l'efficacité énergétique, aménagement d'un espace de vie, extension de votre habitat...
- Etre conseillé, avant tout projet, par un architecte du CAUE dans vos démarches et obtenir un éclairage technique.
- Se documenter sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. En effet, le CAUE dispose d'un fonds documentaire important, riche et spécialisé dans ces domaines ouvert à tous.

ÉCONOMIES D'ÉNERGIES

Le plan lumière poursuit sa mise en place

Comme vous l'annonçait *Charenton magazine* dans un précédent numéro, des feux tricolores de 12 carrefours été remplacés par un nouveau mobilier urbain entièrement équipé de leds donc plus économe en énergie, dont l'agencement par blocs indépendants permet un entretien mieux ciblé et donc plus efficient. Par ailleurs, l'aspect général s'en retrouve en meilleure harmonie avec le cadre charentonnais puisque les lignes choisies sont plus épurées et contemporaines que celles actuellement en place.

Après cette première étape, le plan lumière se poursuit avec une campagne de remplacement des lanternes des candélabres qui rythment les trottoirs de la ville. Cet éclairage, encore une fois s'appuiera sur des leds pour leur intérêt environnemental mais aussi pour la lumière plus uniforme et performante qu'ils offrent. Le remplacement des 287 lanternes se déroulera sur 3 ans entre 2020 et 2022 avec deux premières phases qui s'enchaîneront entre décembre 2020 et début 2021. A l'occasion de cette opération, les mâts nécessitant d'être changés le seront et les armoires électriques vont elles aussi être rénovées afin de s'assurer que le réseau électrique dans son ensemble est fiable, stable et en adéquation avec le nouveau matériel d'éclairage.

RECYCLAGE

Des sapins de Noël utiles pour les espaces verts

Chaque année, 6 millions de sapins de Noël sont vendus en France dont 5 millions de sapins naturels.

Après seulement quelques semaines dans nos foyers, ces arbres sont jetés.

Afin de revaloriser ces végétaux, la Ville propose de les recycler.

Pour ce faire, 17 sites d'apport volontaire ont été répartis sur la ville. Chacun pourra venir y déposer son sapin du 26 décembre au 11 janvier inclus.

Passé cette date, les conifères naturels seront broyés et principalement utilisés dans les espaces verts de la ville en paillage.

Retrouvez les 17 sites d'apport volontaire sur www.charenton.fr



DONNER UNE NOUVELLE VIE AUX



Opération "Donner au lieu de jeter"

La crise sanitaire n'a pas eu raison de l'engouement suscité, chaque année, par l'opération donner au lieu de jeter proposé par la ville afin que les habitants puissent récupérer les plantes et fleurs ayant égayé nos rues durant la belle saison. Ainsi, le 24 octobre dernier, les 296 Charentonnais qui s'étaient préalablement inscrits sont venus à la rencontre des agents municipaux pour choisir des végétaux et glaner de nombreux conseils.

VADEMECUM DU RECYCLAGE



Recyclage des végétaux

Afin de recycler les déchets végétaux issus des activités de jardinage (les arbustes, les haies, les fleurs fanées ou coupées sans emballage et l'herbe) un point d'apport volontaire est en place au cimetière Valmy. Ces déchets sont ensuite compostés pour être utilisés dans les espaces verts de la ville.

Cimetière Valmy (avenue de la Porte de Charenton - 75012 Paris).

Ouvert, durant la période hivernale, de 8h30 à 17h



Recyclage des biodéchets

Le territoire offre des composteurs à ses administrés vivant en maisons individuelles avec jardin ou en habitats collectifs dotés d'espace verts afin de les utiliser pour y verser et recycler leurs biodéchets.

Les autres habitants peuvent également déposer leurs bio-déchets dans les bacs prévus à cet effet :

- au Marché du Centre Mercredi et samedi toute la matinée
- à l'Ecole élémentaire Desnos - 1, rue Robert Grenet Mardi et vendredi (le matin)
- à l'Ecole élémentaire Valmy - 2, rue de Valmy Mardi et jeudi (le matin)



Recyclage des déchets toxiques

Le camion planète est dédié à la collecte des déchets toxiques tels que les piles, batteries, huiles, peintures, détergents, aérosols, produits de bricolage, de jardinage ou d'éclairage...

Il est possible d'y procéder à un apport volontaire de 8 h 30 à 12 h 30 sauf au mois d'août :

- le 2^e mercredi du mois place Aristide Briand (côté Jean Jaurès),
- le 4^e samedi du mois place Henri d'Astier (quartier de Bercy).

FLEURS ET AUX PLANTES



Truffaut aussi préfère donner plutôt que jeter ses chrysanthèmes

Plutôt que de les jeter, le Truffaut de Bry-sur-Marne a préféré donner ses invendus. Certains de ces spécimens ont agrémenté durant la période de Toussaint les massifs de la place de l'église, le jardin de ma résidence autonomie Jeanne d'Albret et les jardinières du Centre Alexandre Portier. La Municipalité remercie cet établissement.

RAPPEL

Le déneigement est l'affaire de tous

Depuis novembre, la Ville a mis en veille active son "plan neige" afin de pouvoir agir 24h/24 et 7 jours sur 7, le cas échéant; dès les premières alertes de neige ou de verglas et ainsi sécuriser au maximum les chaussées communales et les entrées des bâtiments publics.

Toutefois, il est bon de rappeler, que chaque usager est tenu d'entretenir le trottoir situé devant chez lui. A cet effet, comme chaque année, une vingtaine de bac à sel a été installée sur l'ensemble de la ville afin de permettre à chacun de disposer des moyens efficaces pour assurer le déneigement devant son lieu d'habitation ou d'activité professionnelle. Il est important pour chacun de respecter cette obligation car dans le cas contraire, la responsabilité du contrevenant pourrait être engagée si un piéton était victime d'une chute sur son trottoir.

Retrouvez les emplacements des bacs à sel sur le plan interactif du site Internet www.charenton.fr

ZONE A FAIBLES EMISSIONS

Un nouveau calendrier

Le Conseil de la Métropole du Grand Paris s'est tenu le 1^{er} décembre 2020. A l'ordre du jour, figurait notamment le renforcement de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) métropolitaine. La Métropole du Grand Paris doit répondre à une urgence sanitaire et climatique. La pollution atmosphérique cause 6 600 morts par an et plus de 400 000 personnes y sont exposées quotidiennement dans le périmètre métropolitain. Afin d'améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie, la Métropole du Grand Paris met en place progressivement une Zone à Faibles Emissions.

La ZFE métropolitaine est située à l'intérieur du périmètre de l'autoroute A86 et concerne 79 communes de la Métropole réunissant 5,61 millions d'habitants. Mise en place en juillet 2019, elle limite la circulation des véhicules les plus polluants à certaines plages horaires, à savoir les véhicules Crit'Air 5 et non classés. A ce jour, 57 communes sont d'ores et déjà engagées dont Charenton. Le Conseil métropolitain a voté à l'unanimité, la prochaine étape de la ZFE métropolitaine qui consiste en l'élargissement de l'interdiction aux véhicules de critères 4 à partir du 1^{er} juin 2021 et non au 1^{er} janvier 2021, comme initialement prévu.

En matière de mesures d'accompagnement, l'État et la Métropole du Grand Paris ont mis en place des aides financières dans le cadre d'un guichet unique. Les demandeurs peuvent déposer un seul et même dossier pour la prime à la conversion proposée par l'État et le dispositif "Métropole roule propre!".

Les mesures d'accompagnement pour rouler propre

Jusqu'à 19 000 € d'aides cumulées pour l'achat d'un véhicule neuf ou 12 000 € pour un véhicule d'occasion, comprenant l'aide de la Métropole, avec son dispositif "Métropole roule propre".

Des aides à l'achat cumulables

Prime à la conversion et Bonus écologique versés par l'État, aides locales de la Métropole du Grand Paris, de la Ville de Paris et de la Région Ile-de-France. Un véhicule électrique peut parfois coûter moins cher qu'un véhicule essence.



Ménage non imposable, nous souhaitons nous séparer de notre véhicule non classé pour acheter une citadine électrique neuve

Citadine neuve (électrique)	23 500 €
Métropole du Grand Paris	- 6 000 € maximum
Prime à la conversion	- 5 000 € maximum
Bonus écologique	- 7 000 € maximum
Surprime ZFE *	- 1 000 € maximum
Reste à charge	4 500 €

Contre 17 500 € environ pour une citadine thermique neuve



Ménage imposable, nous souhaitons nous séparer de notre véhicule non classé pour acheter une familiale électrique neuve

Familiale neuve (électrique)	30 800 €
Métropole du Grand Paris	- 3 000 € maximum
Prime à la conversion	- 2 500 € maximum
Bonus écologique	- 7 000 € maximum
Surprime ZFE *	- 1 000 € maximum
Reste à charge	17 300 €

Contre 24 300 € environ pour une familiale thermique neuve



Professionnel, je veux remplacer mon utilitaire non classé par un utilitaire neuf électrique

Utilitaire neuf (électrique)	29 000 €
Aide Région et Ville de Paris	- 6 000 € maximum
Prime à la conversion	- 2 500 € maximum
Bonus écologique	- 5 000 € maximum
Reste à charge	15 500 €

Contre 20 000 € environ pour un utilitaire thermique neuf

De nombreux avantages à l'usage

- stationnement gratuit pour les véhicules électriques dans de nombreuses communes d'Ile-de-France,
- carte grise gratuite pour les véhicules électriques.

CONCERTATION

Votre avis sur le stationnement réglementé

Durant le mois d'octobre chaque habitant a été invité à participer activement et directement à l'amélioration du plan de stationnement en répondant à un questionnaire sur cette thématique essentielle. Vous avez été 302 à vous exprimer, à donner votre opinion et à formuler des propositions. Grâce à cette forte mobilisation, la Municipalité va à présent pouvoir dresser les nouvelles lignes de son dispositif.

Le tarif résident de 20 euros pour les voitures par mois inchangé depuis 2006 vous paraît-il toujours pertinent ?

OUI : 78,14%

NON : 21,86%



Les parkings publics de la ville appliquent-ils des tarifs attractifs selon vous ?

OUI : 48,75%

NON : 51,25%



Le tarif résident de 7 euros par mois pour les 2 roues motorisés instauré en 2018 vous paraît-il toujours pertinent ?

OUI : 66,67%

NON : 33,33%



La zone rouge est-elle adaptée tant par sa dimension que par sa temporalité (4h) pour faciliter l'accès aux zones commerciales et concentrant des services ?

OUI : 65,60%

NON : 34,40%



La tarification du stationnement pour les 2 roues motorisés a-t-elle été satisfaisante pour améliorer la gestion de ces véhicules selon vous ?

OUI : 57,71%

NON : 42,29%



Estimez-vous que la gratuité en vigueur et généralisée du stationnement des véhicules électriques est une bonne chose ?

OUI : 46,95%

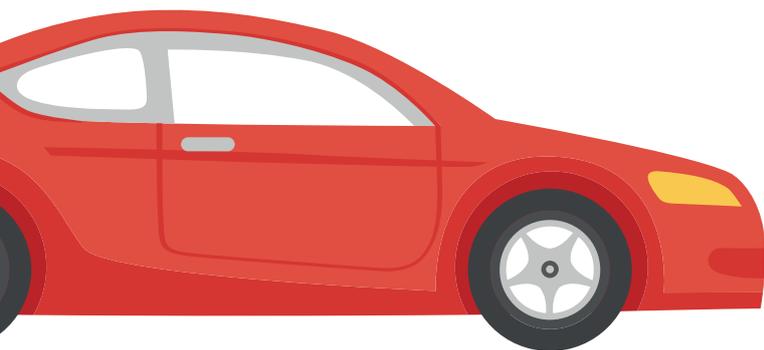
NON : 53,05%



La capacité de stationnement pour les vélos vous semble-t-elle suffisante ?

OUI : 45,88%

NON : 54,12%



Faites vos courses chez vos commerçants de quartier, ils ont besoin de vous !

La crise de la Covid-19 n'est pas seulement sanitaire mais aussi profondément économique avec, au premier rang des victimes collatérales, les entreprises et les commerces locaux. La Ville, tout au long de ces derniers mois, s'est fortement mobilisée pour être à leurs côtés et poursuit son soutien. A quelques jours des fêtes de fin d'année, chacun peut contribuer au maintien de notre tissu commercial en choisissant de réaliser ses achats à Charenton.



Dès les premières heures de la crise sanitaire, en mars dernier, la Municipalité a pris la mesure des conséquences économiques qu'une telle situation inédite pourrait rapidement avoir sur le tissu économique et commercial local.

C'est pourquoi elle a choisi de tout mettre en œuvre afin de limiter au maximum les impacts probables sur l'avenir des professionnels et le quotidien des Charentonnais.

En premier lieu, le Maire a oeuvré auprès du Préfet du Val-de-Marne, Raymond Le Deun (voir page 26), afin d'obtenir la réouverture rapide du marché avec comme double objectif de réguler la présence des habitants dans les commerces locaux maintenus ouverts et permettre aux forains de poursuivre leur activité. Le respect de contraintes organisationnelles et sanitaires très strictes ne fut pas aisé mais les Charentonnais furent ainsi parmi les premiers du Département à retrouver leur marché aux comestibles.

Parallèlement, les commerçants sédentaires qui tentaient de se réorganiser pour poursuivre leur activité avaient besoin d'une bonne visibilité auprès de leurs clients alors même que leurs rideaux étaient baissés. Grâce à son site Internet, la Ville a dressé la liste la plus exhaustive possible de ces prestations d'un nouveau genre (click and collect, livraison à domicile, etc.) pour informer le plus grand nombre.



Le marché aux comestibles pendant le 1^{er} confinement, au mois d'avril

“ Dans ce contexte de crise majeure, la mobilisation de la Municipalité est sans précédent envers nos concitoyens les plus fragilisés mais aussi nos commerçants, artisans et entrepreneurs si durement touchés. ”

De plus, notre Direction de l'Economie et de l'Emploi, en partenariat avec le Club Gravelle Entreprendre, a été mobilisée pour conseiller au mieux artisans, chefs d'entreprises et commerçants sur les aides financières auxquelles ils pouvaient et peuvent toujours prétendre.

Avec le deuxième confinement, l'expérience aidant, de nouveaux outils sont venus compléter ces dispositifs.

On peut noter, à titre d'exemple, la campagne de communication dédiée "Achetez charentonnais".

C'est aussi la plateforme numérique "Charenton-Commerces" disponible, depuis le 10 décembre dernier et grâce à laquelle nos commerçants ont dorénavant à leur disposition une vitrine dématérialisée et pour ceux qui le souhaitent une e-boutique à travers laquelle des transactions sont possibles (achats, commandes, réservations, livraisons).



[Joël Mazure]

**Conseiller Municipal délégué
Commerces de proximité, Marché du centre,
animation commerciale**

Trouver rapidement des réponses concrètes aux difficultés immédiates de ces professionnels, sans négliger des démarches innovantes utilisant des ressources numériques, est l'objectif que nous nous sommes fixés pour soutenir notre tissu économique et maintenir le lien social.

JUSQU'AU MERCREDI 13 JANVIER

2^e édition du grand jeu concours de Charen-Ton Quartier

Le collectif de commerçants "Charen-ton quartier" en partenariat avec le Club Gravelle Entreprendre organise pour la 2^e année consécutive un jeu-concours "Charen-ton en fêtes !" qui consiste en une carte



à faire tamponner (à partir d'un euro d'achat) chez une quarantaine de commerçants (artisans, commerçants, restaurateurs). Les professionnels charentonnais qui participent à cette opération seront identifiables grâce à leur macaron "Charen-ton quartier". Attention, il conviendra de faire tamponner cette carte chez 15 commerçants différents, l'occasion pour vous de découvrir, peut-être, de nouvelles enseignes et de changer vos habitudes. Une fois complétée, cette carte devra être déposée dans une urne chez un des commerçants participant à ce jeu concours. Lots à remporter : un repas pour deux personnes dans un restaurant Parisien étoilé, des places au Théâtre des 2 Rives et des paniers gourmands. Jusqu'au 13 janvier inclus. Tirage au sort le 16 janvier.

PLACE DES MARSEILLAIS

Stands de vente de sapins

Nonobstant la crise sanitaire, la Ville avait sollicité il y a plusieurs mois les fleuristes charentonnais pour leur proposer d'installer des stands de vente de sapins sur la place des Marseillais.

Monceau fleurs et Amarante-À l'herbe folle ont répondu favorablement à cette proposition et sont ainsi, depuis le 27 novembre dernier et jusqu'au 27 décembre, installés de part et d'autre de la place avec des sapins pour tous les goûts.

Afin de limiter des atoupelements autour de leurs boutiques en plein air et ainsi respecter scrupuleusement les consignes sanitaires, il est fortement conseillé de procéder au click and collect en contactant préalablement l'un des deux commerçants (Amarante au 01.43.68.83.62 et Monceau Fleurs au 01.48.93.58.56).

De leur côté, les autres fleuristes se tiennent à la disposition de chacun avec eux aussi un assortiment de conifères qui raviront petits et grands pour les fêtes de fin d'année.



A NOTER

Ouverture le dimanche autorisée

Considérant les pertes subies par les fermetures imposées aux commerces non-essentiels et l'impossibilité des clients de réaliser leurs achats normalement, le Préfet du Val-de-Marne a rédigé un arrêté permettant aux commerces d'ouvrir tous les dimanches du 29 novembre au 27 décembre inclus. Alors n'hésitez pas à faire vos emplettes même le dimanche !



[Pierre Miroudot]

Conseiller municipal délégué

Soutien à l'économie locale, emploi et relations avec les grandes entreprises

Le soutien à nos commerces et entreprises, en partenariat avec le Club Gravelle Entreprendre, s'est imposé à nous comme une évidence et une obligation. Tous les outils à notre disposition ont été activés pour préserver le dynamisme économique de notre Ville.

ASSURANCE

Une nouvelle agence Axa

Stéphane et Nathalie Darmon font partie du réseau Axa, spécialisé dans les assurances. Avec leur équipe aux valeurs familiales, ils conseillent les particuliers, professionnels et entreprises. Réactifs, à l'écoute, ils font en sorte de répondre au mieux et trouver des solutions sur des questions d'assurance. L'agence propose aussi un service de banque.

114, rue de Paris - Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h - Tél. 01.48.93.00.09

agence.darmon@axa.fr



OUVERTURE

Serrurier Ditchi

Yohan Ditchi a ouvert il y a quelques semaines son activité de serrurerie. Dans sa boutique, les clients trouveront des services de clé minute, reproduction de badge, télécommande, mais aussi blindage de porte, changement de serrure ou de porte.

Son activité comporte également la plomberie, vitrerie, menuiserie, électricité, rénovation.

82, rue de Paris - www.etsditchi.fr - Tél. 01.85.08.09.49.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 19h

DEPUIS LE 10 DÉCEMBRE

La marketplace "CHARENTON-COMMERCES"

Cette plateforme est composée d'un annuaire en ligne, de liens vers les sites et réseaux sociaux des commerces. De plus, elle permet aux entrepreneurs qui le souhaitent de développer une e-boutique.

"Charenton-Commerces" est pratique

Il valorise le référencement en ligne du commerce et permet

- pour ceux qui ont déjà un site internet marchand : un lien avec leur site e-commerce
- pour ceux qui n'en ont pas : d'y créer une mini-boutique en ligne

De leur côté, les clients peuvent acheter et commander leurs produits et services depuis le site de la Ville.

Il est également dédié aux commerçants qui ne souhaitent pas développer de e-commerce mais simplement présenter et valoriser leurs prestations, produits et services.

"Charenton-Commerces" est gratuit (et le restera) pour les commerçants comme pour leurs clients.

POISSONNIER

So Marée

Bertrand Moreau a ouvert en début d'année une poissonnerie dans la rue du Général Leclerc. "Cela faisait environ 30 ans qu'il n'y avait plus de poissonnerie à Charenton". Les approvisionnements sont quotidiens. Outre les arrivages de poissons (essentiellement sauvages), So Marée propose des fruits de mer et crustacés (plateaux sur mesure) ainsi que des produits élaborés (saumons fumés, terrines, poutargue...).

10, rue du Général Leclerc Ouvert mardi et mercredi de 9h à 12h30, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 17h à 19h30, le samedi de 9h à 13h et de 17h à 19h30 et le dimanche de 10h à 12h30 - Livraison gratuite à Charenton à partir de 20 euros.

Commande au 06.43.54.69.41 et contact@somaree.fr





LES MERCREDIS ET SAMEDIS

Retour de tous les forains du marché

Incontournable dans la vie économique locale, le marché a lieu chaque mercredi et samedi. Pour suivre les consignes sanitaires, la jauge des visiteurs est limitée à 400 personnes et le port du masque est obligatoire. L'ensemble des commerçants met tout en œuvre pour maintenir une offre riche et diversifiée, dans une ambiance conviviale. Pendant la période des fêtes, les commerçants ont pris plaisir à décorer la halle pour accueillir les clients.

"Charenton-Commerces" est pérenne

Il ne s'agit pas d'une solution développée pour la période des fêtes. Elle perdurera et se développera au fil du temps.

"Charenton-Commerces" est simple

Cette plateforme est facile et claire pour les consommateurs comme pour les commerçants. Ces derniers vont par ailleurs bénéficier d'une formation idoine et d'une assistance technique permanente.

"Charenton-Commerces" est adapté, local et sûr

C'est une solution spécifiquement créée pour les commerçants charentonnais, par un développeur lui aussi charentonnais.



Pour accéder à
"Charenton-commerces",
rendez-vous

sur le site de la Ville
www.charenton.fr

ou directement
via l'adresse
www.charenton-commerces.fr



C'EST NOUVEAU

Latte lié vélo

Passionnés de vélo, Xavier Flanbard et Franck Vignali ont créé "Latte lié vélo", un espace convivial spécialisé dans la réparation de vélos, mais aussi un lieu de rencontres et d'échanges autour du vélo. Dans ce nouveau lieu, il est possible de faire réparer son deux-roues et, quand les conditions sanitaires seront à nouveau réunies, de boire un café et de grignoter quelque chose. Latte lié vélo est éligible au "coup de pouce vélo", l'aide de 50€ à solliciter avant le 31 mars 2021 sur www.poucedepouce.fr. **Ouvert du mardi au samedi de 8h à 18h30. 28, rue de Paris - Tél. 09.53.55.75.40 lattelievelo94@gmail.com - Insta : [lattelievelo](https://www.instagram.com/lattelievelo)**



Bienvenue à Damien Lefoulon (à gauche) et son équipe

BOULANGERIE

Le talmelier

Damien Lefoulon a repris récemment la boulangerie à l'angle de la rue du Général Leclerc et de l'avenue Jean Jaurès. Ce maître artisan a voulu, pour son établissement, rendre hommage à l'histoire de son métier. "Talmelier" serait en effet l'ancien nom des boulangers français. Il explique : "le talmelier dériverait de tamiser, ou bien de "taler" qui signifiait battre (idée de pétrissage). Le terme "boulangier" n'apparaît que vers la fin du 12^e siècle ! Avec mon équipe, nous sommes attachés à utiliser des céréales et une large gamme de farine bio pour réaliser des pains spéciaux".

Pour la période de fin d'année, il prévoit, en plus des produits habituels, de réaliser de belles bûches de Noël (choco feuilleté, mousse aux marrons, aux fruits rouges ou mangue/passion).

1, rue du Général Leclerc Ouvert du mardi au samedi de 7h à 20h et le dimanche de 7h à 13h30.



Le port du masque, qu'est-ce-que ça change pour vous ?

Anaël (8 ans)

"A la maison, on vit avec mes trois cousins. Tous les 3 ont eu le Coronavirus. On a dû prendre plein de précautions et vivre à la maison avec des masques. Ça m'a permis de bien changer mes habitudes. Je sais qu'il faut toujours avoir un masque, du gel et bien penser à se laver les mains. Alors, pour le porter à l'école, j'étais déjà bien habituée."



Léo (8 ans)

"Pour les + de 65 ans, le virus est vraiment dangereux. Si eux peuvent porter le masque, alors nous aussi on peut le faire, même si c'est pas marrant ! J'ai dû passer le test, j'avais un peu peur mais rien de grave. Je porte aussi le masque dans la rue parce qu'il faut prendre des précautions avec les gens qu'on aime."



Elise (8 ans)

"Quand les adultes ont commencé à porter le masque, je les enviais presque. Je me disais : c'est trop classe, ça fait « grand ». Et puis à notre tour, on a dû porter le masque et on s'est habitué, même s'il faut bien articuler pour se faire comprendre. En temps normal, je suis inscrite dans trois clubs de sports. Evidemment, je ne peux plus y aller, alors pendant ce temps libre, j'apprends l'italien avec un livre."



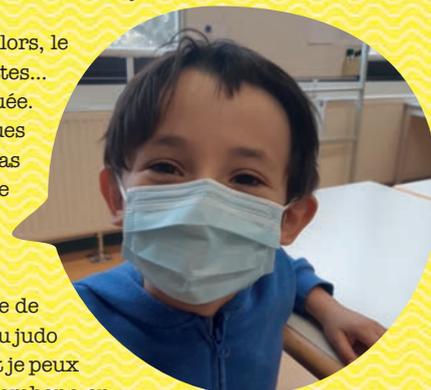
Adam (8 ans)

"Le masque, pour les adultes, c'est encore pire. Mon papa a eu le coronavirus et c'était difficile pour lui. Moi, je trouve que c'est inconfortable (ça fait mal aux oreilles) mais je veux bien le mettre, car ma famille m'a bien expliqué pourquoi."



Augustin (8 ans)

"Moi, je porte des lunettes. Alors, le port du masque avec les lunettes... et ça fait des problèmes de buée. J'ai essayé plusieurs techniques mais c'est embêtant. J'aime pas beaucoup mettre le masque mais je comprends bien pourquoi il faut le mettre."



Arthur (8 ans)

"Ça me dérange de voir que certains ne respectent pas le port du masque et font n'importe quoi. Je fais ma vie, ça ne m'empêche pas de faire mes activités, de jouer avec mes copains à l'école."



Ça me manque de ne pas faire de sport, car d'habitude, je fais du judo et du foot mais heureusement je peux continuer les échecs et le trombone en visio !"



Ilona (7 ans)

"Ce qui est bien avec ce 2^e confinement, c'est que je vois mes copines à l'école. Pendant le 1^{er} confinement, on ne se voyait pas, j'étais obligée de les appeler au téléphone.

On a été obligé de prendre de nouvelles habitudes, avec deux masques par jour pour aller à l'école.

J'ai choisi les miens à la pharmacie, avec des Mickey dessus, ils sont très mignons. Je me trouve belle avec. Ma mère m'a préparé une pochette dans laquelle je peux les glisser dedans et qui est toujours dans mon cartable. Par contre, ce n'est pas très facile de prononcer certaines syllabes ! "



Nathan (10 ans)

" Le masque, on le porte au collège depuis la rentrée de septembre. J'arrive à m'y habituer et je trouve qu'on comprend très bien les expressions du visage, rien qu'en regardant les yeux. Personnellement, c'est au moment du sport que c'est le plus compliqué : du coup, il m'arrive de changer de masque après le cours. Dans ma vie, ce qui a changé, c'est que je ne peux plus aller au basket et ça me manque. Alors on fait du sport en famille dans le salon. Je trouve que tout ça n'est pas trop compliqué mais je suis pressé que ce soit fini. "



Mélissa (7 ans)

"Avant le confinement, mes parents ne regardaient pas les informations à 20h. Maintenant, on regarde ensemble quand le Président de la République parle.

Au début, ma maman m'avait cousu deux masques en tissu et maintenant on en a acheté d'autres. Je trouve qu'à la fin de la journée, j'ai chaud et ça gêne un peu. Le maître nous a bien expliqué les gestes barrières, comment bien porter le masque ou se tenir à distance les uns des autres. "



Aleksandar (11 ans)



"Je fais attention et je mets mon masque pour aller au collège et quand je sors dans la rue. Je trouve

qu'and même que certains exagèrent et portent mal le masque, ils respectent moins les règles et c'est dommage. Il faut que l'épidémie recule."

Lujayne (7 ans)

"J'ai choisi des masques décorés, c'est plus rigolo mais c'est vrai que parfois ça fait chaud ! Avec mes copines, on met le masque mais on en parle presque pas, on continue à jouer.

Quand je rentre de dehors, il y a toute une organisation : il faut d'abord que j'enlève mes chaussures, mon manteau. Je dois me laver les mains puis poser mon masque. "



Livia (8 ans)

"Il y a quelques semaines, j'avais du mal à respirer avec le port du masque en classe. Aujourd'hui, je suis habituée et parfois même, je l'oublie. D'ailleurs, je le mets aussi dans la rue. Je fais du solfège en visio et c'est vrai que c'est moins agréable qu'en "vrai". "



Ajha (7 ans)

"Je préfère les masques en tissu, c'est plus doux.

Ma maman doit les laver pour moi et mes frères, ça lui fait beaucoup de travail."





Grande collecte de jouets et de livres

A l'initiative de cette opération solidaire et éco-responsable, il y a les élèves de la classe de CM2 de l'école Anatole France. Avec leur enseignante, ils ont réfléchi à une action collective qu'ils pourraient porter avant les vacances de Noël. Le projet s'est dessiné très vite, car les valeurs qu'ils souhaitaient incarner étaient claires : ensemble, ils ont choisi d'adopter des attitudes éco-responsables et de favoriser le développement durable au quotidien. Sensible à cette thématique, Caroline Olivier, la maman de Valentin, a alors participé au montage de ce projet en proposant de travailler avec l'association Rejoué, dont l'activité consiste à collecter, nettoyer, réassembler puis vendre des jouets ayant déjà servis. Ce dispositif contribue fortement à la protection de l'environnement en réduisant les déchets et en développant le réemploi.

Avec beaucoup d'enthousiasme, les enfants se sont alors emparés du projet. Très fiers de cette idée de collecte de jouets, ils en ont parlé

autour d'eux, à leurs familles, aux camarades et à leurs voisins. Les autres classes de l'école Anatole France ont décidé de rejoindre le projet, ainsi que le centre de loisirs. Chacun a voulu contribuer en faisant connaître le principe de l'association qui récupère des jouets pour les remettre en état avant de les vendre à petits prix.



[Rubila Luis]
Professeur des écoles

"La classe a vite été convaincue par ce projet. Et puis, un jouet donné, c'est trois heureux : un enfant qui donne, un salarié qui rénove, un enfant qui reçoit. Plus une planète protégée !"



[Chanbo Guegan Ros]
Conseillère municipale

"Avec une démarche à la fois écologique et solidaire, les enfants ont initié avec beaucoup de sincérité cette collecte de jouets. Pendant cette période où l'on a tous besoin de solidarité, la Ville soutient ce projet original car il permet de favoriser l'insertion et l'économie circulaire. L'activité du réemploi des jouets contribue aussi à la protection de l'environnement, c'est un cercle vertueux."

"L'industrie du jouet produit 100 000 tonnes de déchets en France par an. Il faut donner une seconde vie aux jouets" précise Claire Tournefier, fondatrice de l'association. Depuis 8 ans, Rejoué fait travailler des personnes en situation de précarité (souvent des mères isolées). *"Notre but est de les aider à remettre le pied à l'étrier et de les rendre encore plus autonomes."*

Pendant les deux premières semaines de décembre, ces collectes de jouets ont été organisées (dans le respect des gestes barrière) au sein des écoles et dans les centres de loisirs de la ville.



La solidarité, ça s'apprend dès le plus jeune âge

A la mi-décembre, il est de tradition depuis plusieurs années, dans les accueils de loisirs de Charenton, de mettre en place des collectes de denrées alimentaires. Très impliqués dans ce projet, les enfants sont fiers de participer à une action de solidarité au profit des bénéficiaires du "Petit plus", l'épicerie solidaire. Les familles pourront déposer dans les accueils de loisirs des produits de première nécessité (légumes secs, conserves de poissons, chocolat, café soluble, produits d'hygiène).



COVID 19

Le centre de dépistage à l'espace Toffoli



La Municipalité, en partenariat avec le laboratoire BIOPATH-UNILABS et l'association locale des infirmier(e)s "Idel Santé", a ouvert en octobre un centre de prélèvements dédié à la Covid-19, au sein de l'espace Toffoli. Accessible du lundi au vendredi de 7h30 à 12h puis de 14h à 16h30 et les samedis et dimanches de 8h à 14h, ce centre permet d'effectuer, sur rendez-vous et sans ordonnance, un test virologique RT-PCR par voie nasale. Les résultats sont communiqués dans les plus brefs délais après la réalisation du test. Le test Covid-19 est pris en charge à 100 % par la Sécurité sociale pour toute personne munie de sa carte vitale (ou attestation datée de moins de 6 mois). Il est réalisé de préférence sur prescription médicale, sur présentation d'un document de l'Agence Régionale de Santé ARS ou suite à SMS envoyé par la Sécurité sociale (cas contact).

Renseignements : www.charenton.fr

Le centre de prélèvement effectue également des tests antigéniques, par prélèvement nasal, avec un résultat disponible en 15 minutes environ, pour les personnes symptomatiques de moins de 65 ans et les personnes asymptomatiques (hors cas contact), sur présentation de la carte vitale.

BONNE NOUVELLE

Relais Poste



Carrefour accueille désormais les services de la Poste (dépôt/retrait courrier/colis/affranchissement) qui étaient auparavant assurés par le bureau de tabac du rez-de-chaussée du centre commercial.

Carrefour - 2^e étage - Ouvert du lundi au samedi de 9h à 21h - Centre Commercial Bercy 2 - Place de l'Europe - Parking gratuit et couvert

APPLICATION CHARENTON

N'oubliez pas la fonction "Signaler un problème"

La fonction "Signaler un problème" de l'application Charenton vous permet de signaler un dysfonctionnement que vous aurez repéré dans la ville. Elle est située en haut à droite de l'écran.

N'hésitez pas à l'utiliser car tout signalement nous aidera à résoudre les problèmes constatés.

Dans ce contexte inédit et ce niveau de vigilance attentat très élevé, la

fonction "Signaler un problème" peut être utile pour prévenir la Ville d'un problème sur la voie publique.

1. Choisir le type de problème parmi propreté / sécurité / voirie / espaces verts/autres
2. Géolocaliser ou taper l'adresse
3. Ajouter une photo qui rend compte de la situation
4. Indiquer votre adresse e-mail pour connaître l'issue de votre signalement.

Télécharger gratuitement l'Appli Charenton sur les plateformes Google "Play Store" et Apple "App Store". Vous aurez, en outre, accès aux actualités et événements, au plan interactif, aux pharmacies de garde, à la météo, au Charenton Magazine, à la liste de vos élus, aux numéros et adresses utiles, à l'agenda ou encore la rubrique toute nouvelle dédiée au patrimoine.



COVID 19

Tests antigéniques en pharmacie

Pour faire face à la pandémie de Covid-19, la pratique des tests antigéniques a été ouverte aux pharmaciens. 4 officines charentonnaises sont mobilisées :

- La Grande Pharmacie : 3, place des Marseillais (Centre Commercial de la Coupole) - Tél. 01.43.75.14.68.
- Pharmacie Bercy 2 : place de l'Europe (Centre Commercial Bercy2) - Tél. 01.45.18.40.50.
- Pharmacie du Centre : 67, rue de Paris - Tél. 01.43.78.78.09.
- Pharmacie des Quais : 58bis, quai des Carrières - Tél. 01.43.68.43.50.

Les tests antigéniques constituent un outil supplémentaire et rapide pour réduire les chaînes de transmission virale. C'est une orientation qui vient en complément des tests RT-PCR, qui restent la technique de référence pour la détection de l'infection à la Covid-19. Ils sont pris en charge à 100% par l'Assurance maladie. Il n'est pas besoin de présenter une ordonnance médicale. Comme les tests RT-PCR, les tests antigéniques consistent en un prélèvement par voie nasale avec un écouvillon. Avec un résultat disponible en 15 minutes environ, ils permettent la mise en œuvre sans délai des mesures d'isolement et de traçage des contacts.

FINANCES PUBLIQUES

Zoom sur vos impôts locaux

Les impôts locaux directs sont le produit du taux voté par les collectivités locales et d'une base d'imposition, fixée par la direction des finances publiques.

L'automne étant traditionnellement la période de paiement des impôts locaux, la réaction du journal vous transmet quelques informations..

Pas d'augmentation de la Taxe Foncière (TF)

La Municipalité met tout en œuvre afin de conserver une politique fiscale modérée permettant de conserver une pression fiscale moins forte sur les ménages qu'au niveau départemental.

Si les taux n'ont pas été modifiés depuis 2010, les réformes nationales successives ont des conséquences sur les finances locales.

La taxe sur le foncier inchangée depuis 2010. En ce qui concerne le taux sur le foncier bâti, il reste inchangé depuis plus de 10 années.

En mars 2020, Le Conseil Municipal avait voté un taux à 15,44 % pour la taxe sur le foncier bâti (moyennes Val-de-Marne strate 20 à 50 000 habitants : 21,38% - France : 21,59%). Charenton continue d'avoir les taux d'imposition parmi les plus bas du Val-de-Marne (pour les 15 communes de même taille soit de 20 000 à 50 000 habitants). A ce titre, elle conserve la 2^e place du classement val-de-marnais pour la taxe sur le foncier bâti.

2020 : 3^e année de mise en œuvre de la réforme nationale de la taxe d'habitation

Concernant la taxe d'habitation, les taux d'imposition et les abattements sont figés aux chiffres de 2019 avant sa disparition intégrale des budgets communaux en 2021. 2020 correspond à la troisième année de mise en œuvre de la réforme de la taxe d'habitation sur les résidences principales, qui disparaîtra intégralement à l'horizon 2023. Elle sera cette année dégrèvée à 100 % sur la base des taux et des abattements de 2019 pour environ 80 % des foyers français. Pour l'instant, cette mesure est neutre sur le plan des ressources fiscales communales puisque ce manque à gagner est intégralement compensé par l'État.

A savoir

Vous pouvez consulter le budget primitif 2020 et des années précédentes sur le site Internet de la ville www.charenton.fr rubrique "Développement local".



SOLIDARITÉ

Aide financière exceptionnelle liée à l'état d'urgence sanitaire

En partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne, la Ville a décidé de verser une aide exceptionnelle liée à l'Etat d'urgence de 100 euros par personne ou 150 euros par couple pour les Charentonnais sans enfant bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA). Dans ce contexte particulièrement contraint, la Ville a en effet choisi de soutenir les habitants les plus précaires, afin qu'ils puissent faire face à leurs besoins fondamentaux. Durement touchées par les effets de la crise sanitaire et sociale liée à l'épidémie COVID-19, près de 470 personnes sont concernées par ce dispositif, qui vient en complément de la prime dite de Noël, versée par la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne.

PRÉVENTION DE LA PRÉCARITÉ

Au moins 1080 euros pour vivre

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale a validé la délibération portant sur le Complément Mensuel de Ressources (CMR) pour l'année 2021 (plafond de 1 080€ pour une personne seule et de 1 620€ pour un couple).

Cette aide s'adresse aux personnes en situation de handicap ou qui perçoivent une pension d'invalidité, aux retraités âgées de plus de 62 ans, seuls ou en couple, résidant à Charenton depuis un an au moins et percevant un revenu inférieur à 1080€.

Il s'agit d'une aide que l'on qualifie de différentielle. Elle vient en complément d'une faible retraite ou des minimas sociaux : l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées dont le montant est de 903.20€) ou AAH (Allocation Adulte Handicapé dont le montant est de 902.70 €). Le but est que tous les Charentonnais concernés parviennent à un niveau de ressources situé au-dessus du seuil de pauvreté. Il se trouve encore de nombreuses personnes qui n'ont pas recours à ce dispositif alors qu'elles ont potentiellement droit à celui-ci, le plus souvent par simple méconnaissance ou bien parce qu'elles n'osent pas se faire connaître et solliciter le service.

L'année dernière, environ 200 Charentonnais ont été bénéficiaires du CMR.

N'hésitez pas à vous adresser au Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux – ccas@charenton.fr - Tél. 01.45.18.36.18 www.charenton.fr

VIGILANCE

Attention aux vols à la fausse qualité

La Ville souhaite attirer l'attention de tous sur le phénomène de "vol à la fausse qualité": il s'agit d'une expression utilisée pour décrire les vols réalisés de manière générale au domicile des particuliers, par des malfaiteurs se faisant passer pour des professionnels (un artisan, un agent EDF, un agent des eaux, un plombier), ou des représentants d'administration (y compris pour des policiers). Veuillez donc à respecter quelques simples recommandations : évitez de faire entrer une personne inconnue dans votre domicile, vérifiez l'identité de cette personne et sa carte professionnelle.

En cas de comportement suspect, n'hésitez pas : composez le 17 ou le 112. Vous pouvez également contacter la police municipale au 01.46.76.48.50.

SOUTIEN AUX SENIORS

La Ville prend des nouvelles de ses seniors

Suite à l'annonce du 2^e confinement, la Ville a pris l'initiative d'activer son rôle de veille auprès de certains seniors par l'intermédiaire du centre Alexandre Portier. Près de 340 personnes (personnes âgées, isolées, fragilisées) sont ainsi suivies par téléphone.

Chantal Lehout Posmantier, Adjointe au Maire et l'équipe du pôle Seniors prennent des nouvelles, les informent sur les gestes barrière et les conseillent sur les précautions à prendre au quotidien.

Ces seniors disent être reconnaissants de ces petits coups de fil, bon remède contre la solitude et l'isolement.

Si besoin, l'équipe peut aussi leur rappeler les services existants, comme la téléalarme ou les repas à domicile. N'hésitez pas à solliciter le Centre Communal d'Action Sociale si vous avez connaissance d'une personne fragile qui a besoin de soutien au 21bis, rue des Bordeaux au 01.45.18.36.18.



Face à la crise sanitaire : ils sont aux côtés de la Ville

La Ville a dû faire face à de nouvelles problématiques ces derniers mois : il a fallu répondre à l'urgence sanitaire, proposer des solutions et pour cela accentuer le travail avec les partenaires. Rencontres avec trois interlocuteurs privilégiés de la ville : le Préfet du Val-de-Marne, l'Inspecteur de l'Education nationale et le régisseur du marché aux comestibles.



Gilles Massicot est l'Inspecteur de l'Education nationale de la circonscription depuis 2019. A ce titre, il travaille étroitement avec les équipes enseignantes mais aussi la Ville, le plus souvent par le biais du service Education. Comme il l'explique : *"Cette année intense a renforcé nos liens. Il a fallu d'abord nous adapter lors du 1^{er} confinement pour nous permettre d'accueillir les enfants des professionnels prioritaires dans de bonnes conditions, je veux souligner d'ailleurs que nous avons recouru pour ceci à des enseignants*

volontaires. Ensuite, nouvelle étape pour nous, la reprise en juin, pour laquelle nous avons travaillé avec le Maire, ses équipes et les associations de parents d'élèves. Après la coupure de l'été, il a fallu encore s'adapter avec de nouveaux protocoles sanitaires : nous avons travaillé en bonne intelligence sur de nombreux sujets et notamment la désinfection des locaux et la communication faite aux familles. Mon fil conducteur pendant cette crise ? Concilier la continuité pédagogique avec la santé et la sécurité des élèves et des personnels."



Raymond Le Deun, Préfet du Val-de-Marne : *"Depuis le début de la crise sanitaire de la COVID-19 qui touche notre pays, le Président de la République et le Gouvernement ont rappelé l'importance de la relation qui unit naturellement les Préfets et les élus locaux. Dans notre département, je me suis attaché à maintenir un lien constant avec les élus du territoire, y compris pendant les périodes de confinement. J'ai été particulièrement marqué par l'implication, la réactivité et le sens de l'initiative dont ont fait preuve les collectivités et les élus locaux, souvent bien au-delà de leurs strictes compétences, dans la gestion d'une crise absolument inédite. Avec Charenton-le-Pont et son Maire, mes échanges comme ceux des sous-préfets et de mes collaborateurs ont été constants et pragmatiques, avec pour seul objectif la protection de la santé de nos concitoyens. Si la situation sanitaire s'améliore, nous restons aujourd'hui pleinement mobilisés aux côtés des élus locaux autour de trois priorités : maintenir un haut niveau de vigilance face à une épidémie qui n'a pas disparu et permettre une levée progressive du confinement dans les meilleures conditions de sécurité, mobiliser au service des acteurs économiques et notamment des commerçants les mesures de soutien pour les aider à traverser cette crise, nous projeter, aux côtés des entreprises et des collectivités dans l'après, notamment par la mobilisation des outils mis en place dans le cadre de France Relance qui permettent dès aujourd'hui, par exemple, d'apporter à chaque jeune une solution d'accès à l'emploi ou aux collectivités d'être soutenues par l'Etat dans leurs investissements."*



Cyril Milacic est le régisseur du marché aux comestibles de Charenton depuis 9 ans. Cette année, en plus de ses responsabilités habituelles, il a dû faire face à cette crise sanitaire pour mettre en place la réglementation préconisée par la Préfecture du Val-de-Marne, condition sine qua non de l'ouverture du marché. Garant de la bonne organisation de celui-ci, du placement des commerçants (actuellement ils sont 62 abonnés alimentaires), des questions de sécurité, il œuvre aux côtés de l'équipe municipale pour répondre aux normes relatives à l'accès et à la circulation du public et pour

informer le public. Il rappelle : *"Nous travaillons en toute confiance avec la Ville, et cette année, quand il a fallu mettre à disposition du gel hydroalcoolique pour le public, appliquer une signalétique pour créer des sens de circulation, réguler le nombre de publics, rappeler les gestes barrière et faire des propositions, chacun a contribué en bonne intelligence."* Et de compléter : *"Mon rôle est de faire le lien à la fois entre le délégataire, les commerçants, la ville, les clients et aussi les services de désenfumage ou encore les pompiers. Encore plus que d'habitude, nous devons être coude-à-coude pour assurer la sûreté sanitaire à travers des protocoles et aménagements stricts."*



DANIEL LEVY-BRUHL

Responsable de l'unité des Infections respiratoires et Vaccination de Santé publique France, Daniel Lévy-Bruhl est épidémiologiste. Dans le cadre de ses missions professionnelles, ce Charentonnais est amené à étudier les maladies à travers différentes données (lieu, populations touchées, nombre de cas ou facteurs de risque...). Le rôle de l'unité qu'il dirige, au sein de la Direction des maladies infectieuses, consiste à surveiller les maladies et alerter si nécessaire le Ministère de la Santé en s'appuyant sur les remontées de données des professionnels de santé. Ces activités s'appuient également sur des antennes présentes dans chacune des régions. Depuis le mois de janvier, son agence est bien sûr extrêmement mobilisée sur la Covid-19. Elle produit l'essentiel des données permettant de suivre l'évolution de l'épidémie. Elles contribuent aux travaux de modélisation, outils précieux pour les décideurs. La mobilisation implique toutes les directions de Santé publique France, dans un effort commun de solidarité devant l'ampleur des travaux à mener.

Avec fermeté, il rappelle : "le contrôle de cette pandémie est largement une question de solidarité intergénérationnelle, nous devons penser aux conséquences de nos gestes du quotidien pour nous-même mais aussi pour la collectivité. Aujourd'hui, nous avons les outils théoriques : nous savons qu'il faut porter un masque, respecter la distanciation sociale et utiliser du gel hydroalcoolique. Il y a quelques mois encore, nous manquions de masques et de tests, ce qui n'est plus le cas. Maintenant, il nous faut agir avec responsabilité ; nous avons tous notre part dans le contrôle de la situation. Ce virus est invisible mais il est bel et bien présent et continue de circuler." Et de compléter : "Si, dans cette sombre réalité, nous avons des bonnes raisons d'être optimistes avec les données très encourageantes des futurs vaccins, il convient de rester extrêmement vigilants et de ne pas baisser la garde."

ATELIER D'ARTS PLASTIQUES

Une plateforme virtuelle pour garder le lien avec les élèves de Pierre Soulages

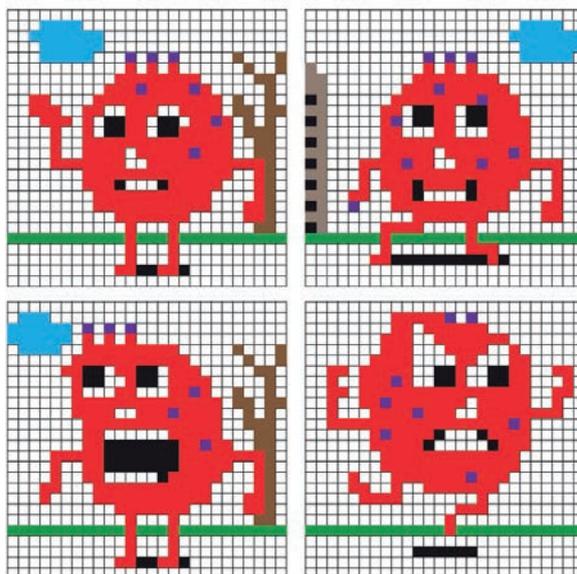
CONFÉRENCE

Sandro Botticelli

Peintre majeur florentin et protégé de la famille Médicis, Sandro Botticelli est sans aucun doute l'un des artistes le plus connu de la Renaissance italienne. Créateur d'envoûtantes scènes religieuses, mythologiques et fameux portraitiste, sa quête esthétique est marquée par l'influence du néoplatonisme et de l'humanisme. La peinture de Botticelli prend ainsi, en échappant au réel, une puissante dimension poétique. Imprégné de culture classique et de peinture flamande, et gardant les yeux fixés sur un idéal chrétien prédominant, Botticelli nous plonge dans la perception d'un monde intemporel paré d'idéal, au-delà même de la beauté perceptible.



Jeudi 14 janvier à 18h
Conférence organisée par
l'atelier d'arts plastiques
Pierre Soulages
Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris



Cococorona, le personnage de dessin numérique créé par Roco

Lors du 1^{er} confinement, l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages avait déjà mis un outil collaboratif à disposition des élèves pour à la fois garder du lien mais aussi proposer un accompagnement ludique et instructif.

C'est pourquoi, pour ce 2^e confinement, tout était prêt pour maintenir une continuité pédagogique en arts plastiques avec ce support virtuel. Semaine après semaine, les élèves trouvent les propositions d'exercices de leur professeur, à réaliser

sur une ou deux séances. Chacun peut alors échanger avec son professeur et suivre ses recommandations pour créer et s'exprimer. En effet, dans ce contexte exceptionnel, maintenir le lien à la culture, à la pratique sensible s'avère primordial.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ANDRÉ NAVARRA

Les cours de musique en ligne du conservatoire

À l'instar des équipements municipaux culturels de la ville, le Conservatoire a remis en place l'enseignement à distance avec des cours individuels en visio, deux plateformes numériques (dont une dédiée exclusivement aux cours théoriques et l'autre, plus généraliste) et des projets virtuels avec la reprise de "l'Orchestre virtuel" et de certains partenariats (Maison des Artistes, espace Art et Liberté, Médiathèques...). À noter aussi que, conformément aux préconisations gouvernementales, les élèves de 3^e cycle sont autorisés à suivre leurs cours au sein de l'établissement, pour des cours individuels. 20 jeunes sont concernés par ce décret.

Enfin, les enseignants dumistes poursuivent leurs interventions dans les classes élémentaires. Cet outil multimédia est réservé aux seuls usagers inscrits au conservatoire. L'établissement s'attache avec conviction à rester un lieu de proximité avec des équipes qui maintiennent le lien en utilisant différents moyens pour se "réinventer" en cette période complexe.



Les enfants ont suivi à domicile leurs cours en visio (ici, le solfège)

ESPACE ART ET LIBERTÉ

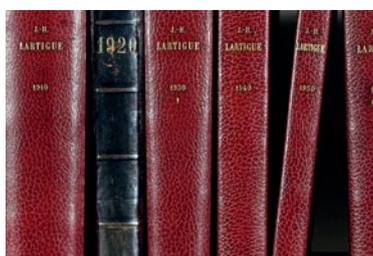
Les nouveaux horizons de l'art



Dans "L'Art à l'état gazeux", Yves Michaud, penseur singulier passé de la philosophie à l'art, a estimé en 2003

"La véritable audace, dans l'art aujourd'hui, c'est de passer à d'autres formes". La prochaine exposition de l'espace Art et Liberté se situe comme un voyage propice à l'exploration des nouveaux territoires de l'art... Un art qui n'a de cesse d'évoluer dans ses formes et représentations, qui n'échappe pas au monde et au contexte dans lequel il voit le jour. A partir du mardi 17 novembre, cette exposition réunira des artistes contemporains qui inventent un nouveau langage d'expression, interrogent de nouveaux espaces et supports. Qu'ils viennent de l'art urbain, de l'art brut, du numérique, ils ouvrent de nouveaux horizons...

- 3, place des Marseillais - www.charenton.fr**
Entrée libre du mardi au vendredi de 13h à 18h. Samedi de 10h à 12h et 13h à 18h
Visite commentée de l'exposition jeudi 7 janvier à 13h (entrée libre)
Atelier en famille samedi 16 janvier de 15h à 17h (entrée libre)



MÉDIATHÈQUE DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

Découvrir le travail de Jacques-Henri Lartigue

Jacques-Henri Lartigue (1894-1986) a légué à l'État plus de 120 albums photographiques, aujourd'hui conservées à la Médiathèque de l'architecture et du patrimoine (MAP, Charenton). Ces albums, qui couvrent une période allant de 1900 à 1986, constituent le journal visuel de l'artiste, retraçant, de façon parfois romancée, ses expériences personnelles et professionnelles. A feuilleter en ligne sur le site <https://albums.lartigue.org>

DÉCOUVERTES

L'espace Art et Liberté s'invite aussi à la maison !

Le temps du confinement, l'espace Art et Liberté a tenu néanmoins à garder le lien avec ses visiteurs. Il s'est invité chez eux et a proposé un accès aux expositions, aux artistes, à la culture. A découvrir sur le site Internet www.charenton.fr sur la page Facebook de la ville.

Portraits d'artistes : artistes reconnus et singuliers passés par l'espace Art et Liberté. Ils nous donnent rendez-vous dans l'atelier pour une interview et une présentation de leur univers. L'Art à portée des tout-p'tits : petits ateliers créatifs et éducatifs à télécharger et à faire à la maison autour de grands thèmes et courants artistiques.

Fiche 1 : "A fleur de peau"



Edouard MANET
Bouquet de fleurs blanches et rouges
1865 (Musée d'Orsay, Paris)



Jean-Baptiste CHARDIN
Le panier de légumes
1740 (Musée de la Ville de Paris)

"Il y a des fleurs partout pour qui veut bien les voir"
Henri Matisse



Paul CÉZANNE
Vase de fleurs
1895 (Musée d'Orsay, Paris)

L'Espace Art et Liberté s'invite à la maison !

A NOTER

Salon de Charenton

Rendez-vous incontournable de la saison culturelle, le Salon de Charenton aura lieu cette année du 9 mars au 17 avril prochains..

★ Agenda ★



Opération Pièces Jaunes **du 1^{er} janvier au 15 février •** ★ **Boulangerie les 5 reines** **4, rue du Général Leclerc**

Abbes Mansouri, le boulanger des 5 reines reconduit l'opération "Pièces jaunes" à compter du mois de janvier. Il explique "je suis heureux de contribuer à ce rendez-vous pour aider les enfants malades".

Les clients du quartier sont donc invités à glisser des pièces jaunes dans les petites tirelires disposées sur le comptoir jusqu'à mi-février.



Permanence Michel Herbillon **Lundi 18 janvier •** à partir de 19h ★ **Hôtel de Ville - 48, rue de Paris**

Une fois par mois, Michel Herbillon, Député de la 8^e circonscription du Val-de-Marne (Charenton, Joinville, Maisons-Alfort et Saint-Maurice) tient une permanence à l'Hôtel de Ville de Charenton afin de recevoir les habitants.

En raison de la crise sanitaire, Michel Herbillon reçoit sur rendez-vous ; contacter le 01.43.96.77.23.



7^e édition de "Quand élèves et entreprises se rencontrent" **Mercredi 10 février de 8h15 à 10h30**

Pour la 7^e édition, Éducation nationale, associations, entreprises et collectivités s'investissent ensemble pour l'insertion des jeunes ! Vous voulez participer en témoignant de votre expérience, de votre métier, de votre parcours. La rencontre est prévue au lycée Robert Schuman (ou en virtuel) le mercredi 10 février de 8h15 à 10h30. Pour préparer cet échange, rdv le jeudi 14 janvier de 8h30 à 10h30. Inscriptions auprès de la Direction de l'Économie et de l'Emploi : eco@charenton.fr ou au 01.46.76.50.03



Vendredi 18 décembre

Permanence du conseil de l'énergie (MVE)

• de 9h à 12h

Vos factures d'énergie sont trop élevées ? Vous souhaitez mieux vous chauffer ou rénover votre logement ? Vous vous interrogez sur les aides dont vous pouvez bénéficier pour améliorer l'efficacité énergétique de votre habitat ? Les conseillers de l'ALEC-MVE répondent à toutes vos questions et vous renseignent pour trouver la solution la mieux adaptée à vos attentes.

★ 49, rue de Paris - RDV au 01.46.76.47.65

Mardi 22 décembre

Permanence départementale • de 14h à 17h

Un service de proximité pour faciliter vos démarches : ce service de proximité vise à simplifier et faciliter certaines de vos démarches. Pour celles-ci vous n'avez plus

besoin de vous déplacer auprès des services départementaux situés à Créteil. Vous pouvez venir déposer votre dossier directement à la permanence départementale de Charenton, chaque mardi.

Sur rendez-vous au 3994.

★ Centre Alexandre Portier - 21bis, rue des Bordeaux

Jeudi 24 décembre

Ouverture exceptionnelle du marché du centre (en plus des mercredis et samedis habituels)

Autre jour d'ouverture : jeudi 31 décembre

Mercredi 13 janvier

Découverte du Monde : le Mékong • à 15h
Ciné-conférence : Durant trois ans, par tous les moyens de locomotion, Philippe Jacq est parti à la rencontre de ce fleuve mythique et

a partagé la vie quotidienne des populations. Il revient avec de magnifiques images.

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

Mardi 19 janvier

Atelier de préparation aux entretiens d'embauche • de 14h à 17h. Venir muni d'un CV et d'une offre d'emploi correspondant à votre profil.

2^e séance le jeudi 21 janvier de 14h à 17h. Inscription au 01.46.76.50.00.

★ Direction de l'économie et de l'emploi 73, rue de Paris

Vendredi 22 janvier

L'école des maris • à 20h30

Cette comédie en trois actes de Molière est un plaidoyer pour la liberté de la femme et une condamnation du mari jaloux. Dès 14 ans

★ Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

À NOTER

La patinoire et les voeux sont annulés

En raison du contexte sanitaire, la Municipalité est au regret d'avoir dû, cette année, annuler la patinoire traditionnellement installée sur la place Aristide Briand ainsi que la cérémonie des voeux à la population.

HUMOUR

Kyan Khojandi

"Récemment j'ai vécu une des meilleures soirées de ma vie, il faut que je vous raconte ! À très vite ! (par contre, j'ai tendance à digresser, donc prévoyez minimum une heure.)"

L'auteur de la célèbre pastille humoristique Bref, propose un nouveau one-manshow ébouriffant coécrit avec son complice Navo. Ou comment transformer le récit d'une drôle de soirée oscillant entre verveine et flirts inattendus en un réjouissant exercice de style multipliant digressions, flash-back et ellipses. Un bijou scénaristique dans lequel Kyan Khojandi déploie une écriture cinématographique assez fascinante. En jongleur virtuose, il s'amuse à lancer des histoires en l'air et finit par toutes les rattraper, par raccrocher les wagons avec une jubilation de tous les instants. Kyan Khojandi se révèle, et son regard drôle, malin et bienveillant sur les choses de la vie, le passage à l'âge adulte et l'importance de transmettre, dans le contexte actuel, fait terriblement du bien.



🔍 Samedi 9 janvier à 18h30 au Théâtre des 2 Rives - 107, rue de Paris

MUSIQUE

7^e nuit des conservatoires

Le conservatoire de musique André Navarra participe à la prochaine nuit des conservatoires le vendredi 29 janvier prochain, avec des improvisations, des petites formations et autres surprises. Cet évènement national célèbre les arts et la culture dans les conservatoires. Si les conditions sanitaires le permettent, il se déroulera à partir de 18h au sein de l'établissement au 1, allée des Tilleuls. Si tel n'est pas le cas, les musiciens ont d'ores et déjà prévu la tenue de cette action sur le site Internet de la ville.

🔍 Vendredi 29 janvier à partir de 18h - www.charenton.fr

THÉÂTRE

Par le bout du nez



Alors qu'il doit prononcer son discours d'investiture, le tout nouveau président de la République est pris d'une absurde démangeaison nasale. Incapable de prendre la parole en public sans se ridiculiser, il est contraint de rencontrer un célèbre psychiatre. Malgré son rejet et sa méfiance pour tout ce qui touche à la psychanalyse, le tribun va devoir se confier...

Avec François Berléand et François-Xavier Demaison

🔍 Vendredi 29 janvier à 20h30
Théâtre des 2 Rives
107, rue de Paris

FAITES UN DON
AUX ŒUVRES SOCIALES
DES **POMPIERS DE PARIS** !

1 don =
1 calendrier
2021

Plus d'informations
sur nos efforts :
www.adosspp.com

**ILS VEILLENT SUR NOUS
ENSEMBLE, VEILLONS SUR EUX**

ADOSSPP
Association des Officiers de Sécurité Publique de Paris

CHARENTON DEMAIN

Chères Charentonnaises, Chers Charentonnais,

En raison de la législation en matière électorale et de la tenue éventuelle des élections départementales et régionales en mars 2021, Monsieur le Maire et les élus du groupe "Charenton Demain" ont décidé de suspendre leur tribune d'expression libre.

Bien à vous,

Les élus du groupe Charenton Demain

NOUVEAU

Des tribunes de libre expression sur le site Internet de la ville

Lors de sa séance du 4 novembre dernier, le Conseil municipal a voté à la majorité, à travers l'approbation de son règlement intérieur, la création d'une rubrique "Tribune de libre expression" sur le site Internet de la ville www.charenton.fr

Pour retrouver ces tribunes, rendez-vous sur la page "Conseil municipal" de la rubrique "Démocratie locale".



CHARENTON PASSIONNEMENT

Equipements publics : des choix très discutables !

Des ateliers de réparation vélo dans le hall du théâtre...

Nous sommes restés sans voix suite à la décision du maire de transformer le hall du théâtre en atelier réparation vélo. Nous sommes POUR ces ateliers, d'ailleurs proposés dans notre programme, mais CONTRE le lieu retenu. N'y a-t-il pas un lieu plus approprié pour accueillir cette prestation ? Une belle mise en valeur du patrimoine culturel...



CONSTRUIRE L'AVENIR À CHARENTON

Agir pour sauver nos commerces locaux

Les fêtes de fin d'année approchent et il ne s'agira probablement pas d'une période festive comme celles des années précédentes. Le pays est touché par une

crise sanitaire qui devient une crise économique et sociale. Les petits commerces, le monde culturel et les associations sont les grands perdants des décisions incohérentes prises par le gouvernement, qui permettent aux grandes surfaces de rester ouvertes et à certaines plateformes numériques peu scrupuleuses de connaître un essor incroyable. Pourtant, les petits commerces ont fait preuve d'une grande discipline depuis le mois de mars en respectant les règles sanitaires et il n'existe aujourd'hui



CHARENTON POUR TOU.T.E.S !

Piscine : tirons les leçons du passé!

Ce 12/11, les élus ont pu visiter le chantier de la piscine, fermée depuis 2017. Le chantier est lancé; il est difficile de revenir sur l'option prise par la majorité municipale de tenter de rénover cet espace contraint, mais nous pouvons déjà tirer les leçons de ce choix discutable. Quelle logique y avait-il à dépenser 12M€ pour rénover la piscine existante, quand une piscine toute neuve en coûte 15M€? Car, quelle garantie avons-nous que ces travaux permettront d'autant allonger la durée de vie de la piscine que si nous avions un nouveau bassin aquatique? Les Charentonnais et les associations qui utilisaient cet équipement ont déjà connu les précédentes fermetures, pendant de longs mois, à chaque fois avec la même promesse : une piscine fonctionnelle, accueillante, sûre et agréable. Force est de constater que les réalisations



VIVONS MIEUX À CHARENTON !

Que fait la Mairie de nos impôts ?

Depuis plusieurs années, le Maire a accumulé 18 Millions d'€ de provisions qu'il prélève sur le budget de fonctionnement. C'est au total l'équivalent de 35% des impôts que vous payez chaque année. Soit il pourrait baisser largement nos impôts, soit il pourrait investir encore plus dans des services supplémentaires au profit de tous les charentonnais.

A quoi donc vont servir les 15 M€ générés par la vente du Lycée Jean Jaurès au privé ? 10% de la population est renouvelée tous les 2 ans dans notre ville. Tous ceux qui déménagent pourraient réclamer leur dû car cet argent ne leur sera jamais rendu en services au cours de leur séjour dans la ville.

... et une réhabilitation de notre piscine sans lumière naturelle ! Suite à la visite du chantier (nous saluons le sérieux des architectes et des entreprises), nous sommes déçus de constater que le projet retenu par le maire manque cruellement d'ambition. Il aurait été possible de créer des puits de lumière permettant un éclairage naturel optimisant le confort des nageurs, améliorant les conditions de travail des employés et réduisant la consommation énergétique. Cela aurait été un véritable atout pour notre piscine tant attendue. Une fois de plus c'est le projet à minima qui a été retenu par le maire pour faire des économies sur un budget déjà largement excédentaire !

Caroline Campos-Brétillon, Oriane Outin, Serge Tourchik
contact@charentonpassionnement.fr

aucune preuve qu'ils soient des clusters d'infection. Les périodes successives de fermeture auront un impact important sur leur futur santé économique et sur l'animation de notre ville. Il ne nous reste que la solidarité pour sauver nos commerçants et nos associations de cette situation. Nous devons continuer à agir pour les aider et acheter local, sans hésiter à utiliser les solutions de click&collect lorsqu'elles existent. Allons aussi à la rencontre des plus démunis pour que cette période ne soit pas pour eux plus dure qu'habituellement. Soutenons aussi comme nous le pouvons nos associations qui connaissent une année compliquée. En ces temps sombres, l'unité, la compassion et la solidarité sont des valeurs nécessaires dans notre ville.

Argentina Denis, Loïc Rambaud, Conseillers municipaux
eelvcharenton@gmail.com

n'ont pas été à la hauteur des espérances. Si nous espérons que "ce soit enfin la bonne", l'histoire nous montre que nous devons en douter. Aujourd'hui nous ne pouvons revenir en arrière. Mais il serait bon que la majorité municipale admette qu'un investissement ne se mesure pas aux euros dépensés, mais aux euros bien dépensés, et que parfois, il vaut mieux mettre plus au pot pour des solutions durables que de bricoler des solutions intermédiaires. Espérons qu'à l'avenir, une meilleure stratégie adoptée, pour la bonne tenue de nos comptes publics, mais aussi pour le compte de tous les Charentonnais.

João Martins Pereira
joamartinspereira.fr

Qui peut croire qu'il n'y a pas beaucoup de choses à améliorer tout de suite à Charenton ? un seul exemple de mauvaise décision nous montrera les limites de cette gestion.

En Conseil Municipal, nous avons été obligés de départager deux possibles bénéficiaires d'une aide de quelques centaines d'€ au permis de conduire pour des jeunes en recherche d'emploi. Un vote a été organisé pour départager deux candidates. Lorsque nous avons proposé de la donner aux deux, même si cela dépassait le budget annuel alloué, nous avons essuyé un refus net, honteux, qui pour nous en dit long sur les choix de cette mairie. Cela ne nous empêche pas de vous souhaiter d'excellentes fêtes et une très bonne année 2021 tout en respectant les gestes barrières Covid 19 !

Francis Rodriguez-Lacam
francis.rodriguez-lacam@sfr.fr - www.francisrodriguezlacam2020.fr

Naissances

Avec nos plus vives félicitations

Noah BENITAH • Liora MELLOUL • Ezechiël DJIAN • Camille LÉONARD • Félix MADINIER • Émile AYACHE • Mihal HOURI • Noah ZARKA • Célestine ANTUNES • Joseph GARNIER • Théophile ANGOUJARD • Loïs AIRAUD • Inès BRAHIMI • Balkis SOUILAH • Ektor TSOPOOTOS • Aminata et Kadidja CISSE • Harper MICHEL • Louison DEMANGEL • Solal GUINOT • Alexis CEDENO JARAMILLO • Malo PENANGUER • Isaiah PAYET • Aloïs BRAUN • Raphaëlle DARMON • Eva MANH

Mariages

Avec tous nos vœux de bonheur

Anne-Laure LABOUREL et Didier BENAÏNOUS • Marina URSULE et Bruno PAMPHILE • Carine CEVADILLE et Pierre GUERLAIS • Levana MEGUIDECHE et Benjamin JAOUÏ • Denisa MOIS et Ionut BAN • Milagras CRECIUN et Remus-Ionut CAMPEAN • Imen OUNI et Yessine HAJRI • Vanessa PALIN et Kokouvi AMORIN • Amel BERKANE et Hocine BEN SI AMARA • Rabiaa LAACHRI et Mohcine EZZOUHRI

Décès

Avec nos sincères condoléances

Abraham KRIEF • Djohra KHELIF veuve BELMIHOUB • Christian NGUYEN-HUU • Danièle NABET épouse LALOU • Quintino PISCOPELLO • Marcel HIDREAU • Jean NÉZET • Dominique VANGHENT • Marie-Thérèse RODIER veuve PEYRALADE • Maria-Luisa MATEOS • Edmond BENADIBA • Claude CAUVET • Laurence CAPITAIN •

DISPARITION de Daniel Blanchard

Une figure de la vie charentonnaise nous a quittés en novembre dernier, Daniel Blanchard. Élu conseiller municipal en 1977, il avait ensuite occupé les fonctions d'adjoint au Maire chargé des sports de 1995 à 2008. D'une grande gentillesse, il était resté très impliqué au sein de la ville notamment au sein du monde associatif. Il avait été Président de l'Amicale du 3^e âge. où il avait plaisir à participer aux événements conviviaux, toujours accompagné de son épouse. A Geneviève, sa femme, Agnès, sa fille, la rédaction du *Charenton magazine* présente ses condoléances.



Recensement

Vous venez d'avoir 16 ans, venez-vous faire recenser.

- Les jeunes garçons et filles nés en décembre 2004 : de décembre 2020 à mars 2021
- Ceux nés en janvier 2005 : de janvier à avril 2021
- Ceux nés en février 2005 : de février à mai 2021

Si vous veniez avant votre date anniversaire, nous ne pourrions pas enregistrer votre demande. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir

- carte nationale d'identité,
 - livret de famille des parents,
 - décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française ou né(e) à l'étranger,
 - carte d'identité d'un des 2 parents dans le cas où le jeune est né en France et que ses 2 parents sont nés à l'étranger.
- Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc...).

Affaires civiles

Ouvert du lundi au vendredi au 16, rue de Sully, de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h15 et le samedi matin au 7, rue Gabriel Péri de 9h à 12h15.

SANTÉ à Charenton

PERMANENCES PHARMACIES

Dimanche 20 décembre PHARMACIE DU CENTRE

67, rue de Paris
Tél. 01.43.78.78.09.

Vendredi 25 décembre PHARMACIE DE GRAVELLE

118, rue de Paris
Tél. 01.43.68.18.32.

Dimanche 27 décembre PHARMACIE DES QUAIS

58 bis, quai des Carrières
Tél. 01.43.68.43.50.

SAMI

Urgences médicales le soir, le week-end et jours fériés en appelant le 15.

14, rue du Val d'Osne à Saint-Maurice

- le soir du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 14h à minuit
- les dimanches/jours fériés de 8h à minuit

 Version audio du *Charenton magazine* sur www.charenton.fr

Charenton magazine chez vous



En cas de non réception de votre **Charenton magazine**, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou par mail : cmag@charenton.fr

Le Conseil municipal et Le Conseil Municipal des Jeunes

vous présentent leurs

Meilleurs Voeux 2021



J'❤️ mes commerçants et artisans



J'ACHÈTE CHARENTONNAIS

